



Mende, le 19 janvier 2015

CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : LES AGENTS NE LACHENT RIEN !

Le 15 janvier, les élus étaient convoqués pour siéger au Comité Technique Local, et donner leur avis sur les 6 suppressions d'emplois qui frapperont la DDFiP de la Lozère au 1er septembre prochain.

Comme tous les ans, l'intersyndicale Solidaires Finances Publiques-CGT Finances Publiques et FO DGFIP a appelé les agents des services de Mende à se rassembler devant la direction puis à accompagner leurs élus dans la salle.



Ce ne sont pas moins de 50 agents qui ont répondu à l'appel, preuve que cette action, qui peut sembler désuète, reste un moment fort durant lequel tous les collègues tiennent à crier haut et fort leur opposition aux suppressions d'emplois qui, année après année, rendent les conditions de vie au travail plus difficiles.



Après la lecture d'une déclaration intersyndicale (reproduite pages 3 et 4), les élus ont refusé de siéger et ont quitté la salle en compagnie de leurs collègues.



Cette action a fait l'objet d'un article en page 3 de l'édition du lundi 19 janvier du Midi Libre

ro-
na-
sai-
à
par
dé-
t et
ants

ro-
na-
sai-
à
par
dé-
t et
ants

que
e
s;
s
nce
our
nes
15.

designe en 1870. suivant l'avis de la Direction des Finances

Grogne aux Finances publiques

Social | Les représentants syndicaux quittent le comité technique.

Un comité technique local des Finances s'est réuni dernièrement, devant se prononcer sur les six suppressions d'emplois opérées au 1^{er} septembre prochain. Après la fermeture de la trésorerie de Saint-Alban, et la perspective d'autres fermetures.

Les représentants syndicaux ont appelé leurs collègues de Mende à se rassembler autour de leurs élus, pour les accompagner en séance. Une cinquantaine d'agents des Impôts ont ainsi manifesté leur mécontentement.

Les représentants syndicaux ont lu une déclaration inter-

syndicale au président du comité technique, le directeur départemental des Finances publiques. Il a répondu en précisant que « la Lozère ne pouvait pas échapper aux suppressions d'emploi, qu'elle ne peut pas faire exception par rapport aux autres directions, et que son rôle était de faire en sorte que cela se passe le moins mal possible, malgré ces suppressions. »

Les représentants syndicaux n'ont pas continué la discussion. Ils n'ont pas siégé au comité technique, préférant quitter la salle, toujours accompagnés de leurs 50 collègues.



■ Après une déclaration intersyndicale lue en début de Comité technique local, tous les agents des Impôts ont quitté la salle. PHOTO DR

Dès le lendemain de la création de la DDFiP, le 1er juillet 2011, le train des suppressions d'emplois s'est littéralement emballé :

- 2 en 2012,
- 2 en 2013,
- 5 en 2014
- et 6 emplois en 2015

Et après la vague de fermetures de trésoreries qui a touché notre département en 2005, l'inexorable démantèlement du réseau de proximité se poursuit avec la fermeture, en ce premier janvier, de la trésorerie de Saint Alban sur Limagnole.

En 2016, à qui le tour ? Le Bleynard ? Villefort ? Meyrueis ? Et quid du transfert des Services des Impôts des Entreprises de Florac, de Langogne, Saint Chely d'Apcher et Marvejols vers Mende.

Et si d'aventure les Services des Impôts des Particuliers faisaient l'objet d'une concentration similaire, que resterait-il dans ces 4 communes ? Une « grosse trésorerie mixte » ? Ouverte quelques demi-journées par semaine ?

Pour nous, le constat est clair : le volume des emplois a atteint son seuil minimum en Lozère et il faut absolument arrêter l'hémorragie.

Dorénavant, en plus de notre travail de défense individuelle des agents de la DDFiP48, nous devons interpeller tous les acteurs pour les sensibiliser au fait que toute nouvelle suppression d'emploi se traduira par le non-accomplissement de missions essentielles à un service public digne de ce nom. Et ce seront les usagers les plus défavorisés qui seront les premiers à en faire les frais.

Déclaration liminaire intersyndicale

Comité Technique Local du 15 janvier 2015

Monsieur le Président,

Notre pays vient de subir une attaque sans précédent contre la liberté de conscience et la liberté d'expression, contre la liberté tout court !

Au nom des valeurs qui animent nos syndicats, l'intersyndicale de la DDFiP de la Lozère dénonce et condamne cette horreur.

Ce massacre aussi lâche qu'intolérable, qui a causé la mort de 17 personnes, a suscité la réaction spontanée de milliers de nos concitoyens, de tous horizons et de toutes confessions, unis autour des valeurs communes de la République.

Face à un tel drame, se battre contre les 1934 suppressions d'emplois qui frappent la DGFIP et les 6 suppressions subies par notre DDFiP, peut sembler bien futile.

Pourtant, après s'être mobilisés les 8 et 11 janvier pour montrer leur solidarité envers les victimes de l'attentat contre Charlie Hebdo, des fusillades de Montrouge et de la prise d'otages de Vincennes, les agents de Mende se sont rassemblés aujourd'hui autour de leurs élus car ils savent bien que, les premiers moments d'émoi et de tristesse passés, le rouleau compresseur de la Direction Générale, relayé par son représentant départemental, reprendra sa besogne de destruction de nos emplois, de nos missions de service public et de nos conditions de vie au travail.

Comme tous les ans, nous vous exhortons à arrêter ce sabotage, mais avec une insistance plus grande car plus que jamais, nos collègues et nous, nous en avons ASSEZ !

ASSEZ des suppressions d'emplois qui sont la première cause de la détérioration de nos conditions de travail et qui nous empêchent de remplir, comme nous le voudrions, nos missions de service public.

ASSEZ de voir les écarts salariaux se creuser et qu'on nous réponde «rigueur budgétaire» chaque fois que nous demandons à travailler autrement et mieux, chaque fois que nous demandons des moyens corrects, un meilleur salaire, une meilleure carrière,.

ASSEZ de voir nos perspectives de progression de carrière réduites voire anéanties.

ASSEZ de subir des pertes de pouvoir d'achat, du fait du gel du point d'indice et des régimes indemnitaires non revalorisés.

ASSEZ des réformes incessantes qui bouleversent nos repères professionnels et qui nous obligent à nous remettre en cause en permanence.

ASSEZ de devoir contrôler sans relâche les salariés, alors que les plus modestes sont durement frappés par la crise, et que la grande fraude se développe tranquillement, sans que des moyens conséquents ne soient engagés pour l'endiguer.

ASSEZ de devoir faire quasi-systématiquement l'avance de nos frais de stage, de devoir batailler avec cette fichue application FDD pour être remboursés, de ne pas bénéficier d'une meilleure prise en compte des temps de trajet.

ASSEZ d'être toujours désignés comme les boucs émissaires de la crise.

Et, plus particulièrement en Lozère, nous en avons ASSEZ d'être constamment comparés avec nos collègues de Toulouse, ASSEZ de voir que depuis votre arrivée dans ce département vous n'avez de cesse que d'imposer les mêmes projets qui vous obsèdent, alors que vous n'avez plus rien à prouver à la Direction Générale et que vous pourriez consacrer votre énergie à défendre nos emplois, nos implantations, nos conditions de vie au travail et nos promotions.

Car pour nous, le constat est sans appel : le volume en constante progression des suppressions d'emplois, le démantèlement continu du réseau des trésoreries de proximité et la concentration des missions sur la résidence de Mende, aura pour effet l'impossibilité pour les agents qui resteront de mener à bien leurs missions, et la transformation de la DDFiP de la Lozère en antenne de DRFiP.

A ce compte-là, les agents du département ne pourront ni terminer leur carrière sur leur résidence actuelle, ni même en Lozère.

Est-ce là votre ambition pour cette direction ?

Nous vous laissons réfléchir à cette question car, vous vous en doutez, nous ne restons pas pour siéger sur un tel ordre du jour.

Il est hors de question pour nous de discuter de la localisation des suppressions d'emplois.

Pour le moins nous vous aurions peut-être demandé de nous refaire en détail le calcul du volume de destructions d'emplois en Lozère, chiffres et formules alambiquées à l'appui, afin de bien vérifier que nous ne contribuons pas de manière excessive à l'effort national. Mais quelque chose nous dit que vous ne seriez pas en mesure de le faire, pas davantage que notre directeur général, Bruno Parent, parce que le but de cette funeste opération n'est pas de déterminer un chiffre de manière équitable, mais plutôt de justifier à tout prix une estimation arbitraire.

2015

BULLETIN D'ADHÉSION

Syndicat National
Solidaires
Finances
Publiques

SECTION :

Coupon à remettre à votre correspondant
accompagné du règlement

NOM (marital) _____ Prénom _____
NOM (patronymique) _____ Date de naissance/...../.....
Cadre : Grade : Echelon : Indice :
Montant de la cotisation → Temps partiel %

IDENTIFIANT MINISTERIEL

N° DGFIP (6 chiffres)
N° ANAIS (10 chiffres)

Adresse administrative - service - structure - téléphone

Mel professionnel@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse personnelle _____

Mel personnel
.....